



la raison du plus fort, c'était au plus fort à veiller sur son prisonnier, qui était légalement libre pour celui qui a favorisé sa fuite.

Cette fuite a paru d'abord être susceptible de devenir un obstacle au double mariage de l'infante et de sa sœur. On a vu qu'il n'en serait rien. Restent les progressistes. Nous croyons qu'ils ne bougeront pas. Nous avons dû nécessairement reproduire tous les bruits qui se sont répandus à ce propos. On a dit à Paris qu'une insurrection se préparait pour le 21. Les lettres du 21 n'en parlent pas. A Londres on a prétendu que c'était pour le 23. Le 23 sera aussi calme que le 21. Les Espagnols prennent leur temps et ne font pas de soulèvement quand on s'y est attendu. Ils aiment à causer des surprises. On a parlé vaguement aussi d'une tentative qui pourrait être faite sur la route de Bayonne à Madrid pour enlever le duc de Montpensier; mais des troupes sont échelonnées sur la route, et les carlistes ne pourraient agir qu'à la condition d'être nombreux et d'avoir un chef influent et connu. Rien de tout cela n'est donc possible. L'Angleterre a adressé une protestation au gouvernement d'Espagne contre le mariage de l'infante. La même protestation a été remise à M. Guizot par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris. On passera outre. Trente millions de dot!...

La reine Victoria, que nous chérissions tant, que nous devions visiter cette année, et qui devait aller à Fontainebleau et sans doute à Paris, nous ne la visiterons pas, elle ne viendra pas; elle a prononcé contre nos hommes d'état le mot de fourberie. Lord Palmerston est en colère, mais c'est une colère qui se contient. Les tories l'approuvent dans ses protestations. On passera outre.

### Paris, le 27 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

On a parlé, dit un journal, d'une longue lettre que le roi des Français a écrite à la reine d'Angleterre, à l'occasion du mariage de M. le duc de Montpensier; il paraît que la réponse à cette lettre est arrivée de Londres. Si l'on en croit ce qui a transpiré de cette nouvelle lettre de S. M. Britannique, elle aurait un caractère différent de toutes celles qui sont déjà sorties de sa plume royale. La reine se serait montrée, comme toujours, affectueuse pour le roi et pour sa famille; mais, à l'égard du mariage, elle aurait fait comprendre que cette question regardait son gouvernement et se trouvait en dehors de ses relations personnelles avec le roi des Français. S'il en est ainsi, on peut croire que cet écrit a été inspiré par lord Palmerston et ses collègues.

— Il paraît que le gouvernement aurait vivement désiré que la ville de Paris voulût bien se mettre en frais pour donner une grande fête aux deux jeunes époux, M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Montpensier; mais M. le préfet de la Seine, consulté sur la question, aurait fait comprendre, malgré son zèle ultradynastique, qu'il serait très difficile, en ce moment, d'obtenir du conseil municipal les fonds nécessaires pour cette dépense. On a dû renoncer à cette idée dans la crainte d'un échec.

— L'Observateur de Pau annonce que l'on fait des préparatifs au château de cette ville pour y recevoir et fêter M. le duc de Montpensier à son retour de Madrid. Le duc et la duchesse sont attendus à Pau le 17 octobre.

— On a remarqué que le *Messenger*, en reproduisant le discours de M. Dupin, président du comice agricole de Clamecy, a eu grand soin de supprimer un paragraphe relatif à la réduction de l'impôt du sel. Il est tout naturel de voir dans ce fait la preuve que le gouvernement ne veut pas encore consentir à cette réduction.

— La *Presse* assure que M. le duc de Broglie, dont plusieurs journaux ont annoncé le départ pour Londres avec une mission extraordinaire se rattachant au mariage de M. de Montpensier, est depuis plusieurs jours dans sa terre de Curcy, dans le département de Seine-et-Marne.

— L'excursion de M. le ministre de la marine, si pompeu-

sement annoncée par le *Journal des Débats*, n'aura pas duré long-temps. M. le ministre est parti le 24 de Nantes pour se rendre par terre à Lorient, d'où il reviendra directement à Paris.

— Le roi des Belges est attendu dans le Tyrol; il se propose d'y rester trois semaines pour y prendre le lait de chèvre que les médecins lui ont ordonné. On sait que S. M. voyage incognito sous le nom de comte des Ardennes.

La première des brochures que le *Commerce* a annoncées, et qui sont destinées à activer le mouvement électoral, à provoquer la permanence des comités électoraux, et à mettre sous les yeux d'un grand nombre de citoyens qui n'ont pas suivi dans les journaux les questions politiques, la véritable situation des partis, des événements et de l'opinion publique; la première de ces brochures, disons-nous, vient de paraître. Elle porte pour titre: *AVIS AU PAYS*, et se divise en deux parties: 1° *La politique de M. Guizot et la politique du pays, la vérité sur les dernières élections*; 2° *Nécessité pour les comités électoraux de se constituer en permanence*.

Voici quelques fragments de cette brochure empruntés à la seconde partie:

« La permanence des comités électoraux, tel est le remède à la corruption qui nous dévore, à l'indifférence politique qui pèse sur la France.

« Nous lisons dans la circulaire adressée par nos amis de la gauche et du centre gauche aux comités des départements:

« Dans un pays voisin, où la théorie et la pratique du gouvernement représentatif sont mieux comprises qu'en France, les partis, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, restent toujours organisés, toujours actifs.

« Dans chaque comté, dans chaque ville importante, il y a des comités qui, tantôt à huis-clos, tantôt dans des réunions publiques, s'occupent constamment d'éclairer le pays et d'entretenir l'esprit politique; des comités qui, organisés long-temps d'avance, calculent toutes les chances du combat et travaillent à les faire tourner en faveur de leur opinion; des comités qui viennent en outre, à l'aide de souscriptions volontaires, à toutes les dépenses communes. »

« Sans passer le détroit, sans demander à l'histoire contemporaine de nos voisins des exemples de tactique et de conduite politique, nous pourrions trouver dans nos propres annales des précédents à cette question.

« Après les grandes élections de 1789 pour la nomination des députés aux Etats-Généraux, les électeurs de Paris résolurent de ne point se séparer; ils se constituèrent en permanence, et l'on sait l'immense portée qu'eurent ces réunions sur l'opinion publique. A cette époque de populaire agitation, d'enthousiasme fébrile, lorsque la nation entière courait avec ardeur au-devant d'un avenir qui tardait trop long-temps au gré de ses vœux, ce fait imprima peut-être une impulsion trop grande aux esprits et à la marche des événements.

« Mais aujourd'hui un tel inconvenient, certes, n'est pas à craindre. Nous n'avons pas, malheureusement, à redouter que le pouvoir législatif s'abandonne à une initiative trop impétueuse, et il ne peut y avoir pour l'ordre et pour la sécurité de nos institutions aucune espèce de danger à ce que les électeurs le poussent en avant.

« Après la surveillance des actes de l'administration, nous avons dit que les comités des départements devront exercer sur l'esprit public des localités une influence incessante. En agissant ainsi, ils feront, au point de vue de leurs principes, ce que le pouvoir ne cesse de faire au point de vue de ses intérêts.

« Des réunions fréquentes d'électeurs, dans lesquelles seraient agitées les questions politiques à l'ordre du jour, le compte-rendu de ces réunions publié dans les feuilles indépendantes et transmis au comité central de Paris, des pétitions adressées à la chambre des députés, sous les auspices du représentant du collège; voilà les moyens qui pourraient être employés pour réveiller l'opinion publique, la tenir sans cesse en haleine, et opposer ainsi de sincères manifestations aux flatteries menteuses que les journaux ministériels adressent si souvent au pouvoir comme l'expression des vœux du pays.

« Oui, les comités électoraux permanents offriront un excellent intermédiaire pour faire connaître enfin à ceux qui s'obstinent à les nier les tendances de la nation. Et lorsque, grâce à leur concours, à leur dévouement, une précieuse unité d'action nous aura

rendu notre force perdue, lorsque toutes les nuances de l'opposition constitutionnelle se seront fondues dans un grand parti national, nous marcherons d'un commun accord à la conquête de tous les progrès, de toutes les libertés qui nous sont déniés aujourd'hui.

« Avec une chambre qui représentera dignement le pays, avec un corps électoral sans cesse debout pour secouer le parlement, pour lui rappeler ses engagements au besoin, nous obtiendrons alors le développement de notre système électif.

« Par l'organe de ses députés les plus dévoués, l'opposition constitutionnelle vous a promis, avant l'ouverture de la session prochaine, un programme sur cette première réforme; vous serez alors constitués, et l'adhésion que vous lui donnerez pourra exercer sur le pouvoir une influence considérable.

« Vous obtiendrez encore une réforme parlementaire; la sincérité dans les listes du jury; la réorganisation des gardes nationales illégalement dissoutes; la réduction de certaines taxes onéreuses pour les classes pauvres, pour l'agriculture; une plus juste répartition de l'impôt; une réforme administrative qui allégera notre budget de 1,500,000,000, qui menace d'atteindre deux milliards si l'on persiste dans les errements actuels.

« Sous un régime plus intelligent, avec des hommes moins préoccupés de l'intérêt unique de leur portefeuille, vous verrez l'agriculture se développer, le commerce acquérir de nouvelles relations, grâce à des traités avec les états voisins, l'industrie nationale produire à meilleur marché par le dégrèvement des matières premières, frappées de droits exorbitants par notre cote douanier; on s'occupera du sort des travailleurs, des classes laborieuses; on calmera les inquiétudes de la population ouvrière; on donnera satisfaction à ses exigences, exagérées aujourd'hui par ce seul fait qu'on les comprime.

« Electeurs des départements, réfléchissez sur les conséquences heureuses que pourront avoir vos comités; considérez le bien qui résultera pour le pays de ces réunions calmes et dignes où vous préparerez la conquête de toutes les réformes que nous venons de vous énumérer; dites-vous que quelques instants détournés chaque semaine de vos occupations habituelles suffiront, sans nul doute, pour valoir à la France de tels résultats; et le comité central de Paris apprendra bientôt la permanence de vos quatre cent cinquante-neuf collèges. »

### Afrique française.

Par le *Labrador*, arrivé jeudi à Toulon, nous avons reçu des nouvelles d'Afrique jusqu'à la date du 22 courant.

On lit dans l'*Echo d'Oran* du 18 septembre:

« Le 15, un événement a eu lieu sur la route de Tlemcen à Oran. L'état du pays entre cette première ville et Ain-Tmouchen avait fait recommander souvent de ne pas le parcourir par petites troupes; il était certain que cet espace était surveillé par des bandes de maraudeurs. Trois Espagnols, une femme, deux enfants et un juif, conduisant six ou huit bêtes de somme, s'y sont imprudemment aventurés. Attaquée près d'Aïn-Tagalet, cette faible caravane a perdu un homme qui a été cruellement mutilé. Un enfant a disparu. La femme, l'autre enfant, le juif ont été, par le plus grand des hasards, recueillis près de l'Amignier par deux escadrons de chasseurs qui retournaient à Oran. Deux hommes avaient réussi à regagner Ain-Tmouchen. Les transports ont été perdus. Les assaillants étaient au nombre de sept cavaliers. »

— Le journal *Akhbar*, qui s'imprime à Alger, publie ce qui suit dans son numéro du 22:

« Au moment où le dernier courrier venu d'Oran quittait cette ville, M. le général d'Arbouville partait à la tête d'une colonne se dirigeant sur la route de Tlemcen.

« Voici, dit-on, les événements qui ont motivé cette sortie d'une portion des troupes de la garnison:

« Quelques voyageurs civils, Espagnols de nation, avaient été attaqués par des Arabes; deux ont été décapités, et les autres ont pu rallier un détachement, ce qui leur a sauvé la vie. Le commandant d'un convoi alors en route pour Tlemcen, informé de cet événement, et apercevant d'ailleurs des groupes d'Arabes armés dans diverses directions, a pris position, ne croyant pas prudent de continuer sa marche dans des circonstances aussi équivoques. Il a écrit à Oran afin d'annoncer l'état des choses, et c'est ce qui a décidé la sortie de M. le général d'Arbouville.

« On espère néanmoins que des troupes de maraudeurs sans liaison entre elles et sans but politique ont commis les crimes que nous venons de rapporter, et ont excité les inquiétudes qui en ont été la conséquence. Rien jusqu'à présent n'autorise à croire que ce soit un commencement de révolte des tribus ou des nouvelles opérations dont Abd-el-Kader nous menace depuis quelque temps. Au reste, les autres nouvelles que nous donnons de la province d'Oran prouvent que ce n'est pas seulement l'affaire du convoi, fut-elle vraie, qui a motivé la sortie de M. le général d'Arbouville, et que cette sortie est surtout le résultat d'une mesure générale commandée par la prudence.

« Des lettres d'Abd-el-Kader saisies sur divers points et adressées à Ben-

Prévoyant le dessein du jeune homme, il n'eut qu'un facile mouvement de retraite à opérer pour refermer violemment cette porte à la face de Léonce.

— Là! c'est comme à moi, dit Jeannette.

— Je suis hors de moi! s'écria Léonce. Où suis-je? Malédiction! J'en deviendrai fou. Me fermer la porte au nez!

— Il ne faut pas que ça vous étonne; ils m'ont traitée de la même manière il n'y a qu'un moment.

Léonce se promenait à grands pas devant la maison de son amante, en proie à la plus vive agitation.

Il se frappait le front et s'écriait:

— Non, non, ce n'est pas possible! Blanche ne peut me trahir! Il y a là-dessous quelque malentendu infernal que je découvrirai, que je veux découvrir. Je m'établirai là, devant le café, et dussé-je y passer une année entière, je l'attendrai, je lui parlerai, je pourrai du moins lui reprocher sa perfidie!...

— Monsieur! dit timidement Jeannette, qui se voyait complètement oubliée, monsieur Léonce!

— Que me voulez-vous? lui dit le jeune amoureux impatienté.

— Voilà votre éventail, dit Jeannette.

— Et que voulez-vous que je fasse de cela? Gardez-le et laissez-moi seul avec mon chagrin.

— Vous me le donnez?

— Eh! mon Dieu, oui.

Alors Jeannette fit la révérence et remercia. Elle n'avait jamais été plus douce et plus gracieuse; il est vrai qu'on lui avait fort rarement fait de semblables cadeaux.

Comme elle examinait curieusement et avec une grande satisfaction l'éventail qui était devenu sa légitime propriété, Jacquot et maître Brunache se montrèrent sur la place, où ils arrivèrent par deux points opposés.

— Oh! oh! dit Brunache, c'est un éventail qu'il lui a donné!

— Je suis fixé, se dit Jacquot; l'objet en question n'était autre qu'un éventail. Malheur à moi!

### VI.

#### L'ÉQUIVOQUE.

Décidément Jeannette était un bon petit cœur de fille.

Il faut le dire à sa louange, à la vue du chagrin violent qui s'était emparé d'un jeune homme si aimable et si amoureux, elle oublia ses propres ressentiments et ne songea plus qu'aux moyens à employer pour rendre cette douleur moins cruelle.

Si irritable, si susceptible que fut Jeannette, comment aurait-elle pu, elle dont l'âme était aussi atteinte du mal d'amour, demeurer insensible devant les tristes ravages de cette passion si féconde en joies sublimes et

en douleurs amères?

Rien ne touche davantage que les malheurs qui peuvent nous frapper nous-mêmes d'un moment à l'autre.

Nous sommes ainsi faits, et il vaudrait mieux sans doute, pour l'honneur de l'humaine nature, qu'il en fût autrement.

La pitié, la charité auraient à semer les bons sentiments qu'elles inspirent dans un champ beaucoup plus vaste.

L'âme de l'homme embrasserait en une admirable étreinte sympathique la création vivante tout entière, et rien de ce qui respire ne serait placé hors de l'atteinte de notre sollicitude.

Mais c'est une loi de la nature que nous ne portons quelque intérêt qu'aux êtres qui nous ressemblent.

Tel pythagoricien professant la sainte horreur du sang et du carnage des animaux bons à manger, qui s'évanouirait en entendant les cris de détresse d'un chat écorché tout vif, se fait sans scrupule le bourreau d'une puce ou d'une araignée, et broie avec délices sous ses dents la chair palpitante d'une clovisse.

Il n'en serait pas de même si la puce exhalait une plainte éloquentes sous l'ongle qui l'écrase, ou si la clovisse implorait du regard le philosophe insensible qui se dispose à la gruger dans le dessein de se mettre en appétit.

Tant y a que Jeannette, après avoir mis l'éventail dans sa poche, renvoyant à un autre moment le plaisir de l'examiner à son aise et de s'en servir pour se donner de l'air, s'approcha de Léonce, qui s'était jeté accablé sur une chaise, et essaya de le consoler un peu.

— Mon cher monsieur Léonce, lui dit-elle en s'accoudant familièrement sur le dos de la chaise, ne vous déssolez pas ainsi. Ce qui vous arrive est un grand malheur sans doute, et je sens que je serais moi-même bien malheureuse si Jacquot me trahissait comme vous a trahi M<sup>lle</sup> Blanche. Mais, vrai! je chercherais, dans ce cas, à me guérir de mon mal le plus tôt possible, et ce ne serait pas difficile, croyez-moi: j'épouserai même Brunache, s'il le fallait, ne fût-ce que pour faire enrager mon ingrat.

— Ah! Jeannette, dit Léonce, ma chère Jeannette, je suis un homme digne de pitié. Ignorez-vous que j'aurais tout donné pour cette femme, mon bien, mon sang, ma vie? Et je la vois passer dans les bras d'un autre! Si vous saviez comme je l'aimais! Je comptais la demander en mariage à sa tante, à présent que je suis riche; car si jusqu'aujourd'hui je n'ai pas fait cette démarche, c'est que je n'osais pas me présenter, n'ayant rien ou presque rien à mettre à ses pieds; et voilà que je suis devancé et que le premier qui se présente est accepté par elle!... Oh! les femmes! les femmes!...

— Elles ne sont pas toutes ainsi, monsieur Léonce, bien sûr, reprit aussitôt la villageoise; et je crois que si vous m'aviez aimée avant que je connusse Jacquot, j'aurais méprisé pour vous tous les chevaliers Desrieux de la terre.

— Oh! je le crois, ma chère enfant, dit Léonce. Tu as un cœur ferme,

toi, tu as une âme loyale; et, dans mon désastre, il m'est doux encore de trouver l'amitié d'une jolie fille comme toi.

En voyant Léonce et Jeannette causer de la sorte, Brunache et Jacquot s'étaient approchés assez près d'eux pour entendre ce qu'ils se disaient.

Les deux rivaux, aux écoutes, tendaient le cou et écarquillaient les yeux et les oreilles.

Léonce et Jeannette étaient trop absorbés par leur conversation pour s'apercevoir de ce manège.

— Comment, dit Jeannette, ne pas aimer un jeune homme aussi bon, aussi aimable que vous?

— Toi seule connais mon cœur, répondait Léonce d'un air désolé et presque tendre, toi seule sais ce que je souffre. Qu'il m'est doux de voir que tu prends pitié de mon malheureux amour!

Ces paroles à double sens furent saisies au vol par les deux écouteurs; et portèrent le trouble et la fureur dans leur esprit.

— J'entends de belles choses! se dit Jacquot.

— Tudieu! comme elle est sensible! pensa maître Brunache.

— En vérité, reprit Jeannette, je ferai tout ce qui vous sera agréable pour vous consoler.

— Eh bien! dit Léonce, j'ai une dernière tentative à faire pour fixer mon sort. Je ne veux pas avoir à m'adresser le reproche d'être allé trop vite, d'avoir agi à l'étourdie. Je rentre dans le café, ma pauvre Jeannette, de là j'observerai ce qui se passe. Adieu; conserve-moi ces doux sentiments. Je sens que ta bonté compatissante est un baume pour les blessures de mon cœur.

— Et ils se serrèrent la main avant de se séparer.

— Pauvre garçon! pensa Jeannette. Comme l'amour vous met un peu personne!... Ah!

La villageoise fut tirée de ses réflexions par une main rude qui lui frappa sur l'épaule.

Elle se retourna, et vit Brunache qui la fixait d'un air courroucé et insolent.

Dépitée, elle tourna la tête de l'autre côté, et alors elle se trouva nez à nez avec Jacquot, qui, les bras croisés, la considérait en secouant la tête d'un air sombre.

Jeannette comprit qu'ils avaient entendu les derniers mots de sa conversation avec Léonce.

Ne se trouvant pas d'humeur à entrer en explication avec eux dans ce moment-là, elle les toisa l'un et l'autre avec fierté, sans mot dire, et rentra chez elle en affectant la démarche superbe d'une grande dame.

Ce fut une copie assez exacte des façons qu'elle avait eu l'occasion d'étudier le matin même chez M<sup>lle</sup> Blanche.

Jeannette se formait aux belles manières.

ADOLPHE CARLE.  
(La suite à un prochain numéro.)

et à d'autres chefs de l'Est font savoir qu'il renonce pour le moment à la guerre en Algérie. Cette détermination tient sans doute à ce que l'émir prévoit que ses projets sur le Maroc, dont nous avons dit qu'il donneront suffisamment d'occupation, et ne lui laisseront pas le loisir de venir, cette année, faire, comme d'habitude, la guerre sainte au Ramadan. C'est sans doute aussi à cause de cela que Ben-Saïd s'était rapproché de Dellys, est retourné de nouveau sur un autre point éloigné dans l'Est, chez les Beni-Raten. »

Le 12 septembre :  
 Deux escadrons du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique sont partis d'Oran, et doivent repartir demain 13 pour aller rejoindre la colonne du général Cavaignac, qui est du côté de la Tafna.  
 Un bataillon du 15<sup>e</sup> léger et deux escadrons de chasseurs sont partis de Tlemcen, venant de Lalla-Maghrnia, et sont repartis le 14 pour aller devant d'un convoi militaire sur la route d'Oran.  
 M. le général Cavaignac est rentré à Tlemcen avec son état-major et en est reparti le 16 à midi pour rejoindre la colonne qui est à l'Oued-Mansour. »

Le paquebot de la compagnie Bazin le *Pharamond*, capitaine Bonnamy, parti d'Alger le 25 du courant, est entré dimanche à Marseille. L'*Akhar* du 24, que nous recevons par cette voie, publie la nouvelle suivante :  
 Des lettres bien dignes de foi nous annoncent que le 11 du courant Abd-el-Kader avait fait un mouvement, et que son intention était de tomber, par le sud, sur les Beni-Amers ou sur les Beni-Snassen.

Le 13 septembre, l'ex-émir, après avoir établi sa demeure au sud-ouest, sur le méridien de Taza, aurait pris la direction sud-est avec sa cavalerie. On ignorait le but de cette marche.  
 Quoi qu'il en soit, nos postes avancés se tiennent sur leurs positions. Le Ramadan finit, et l'ardeur fanatique que cette époque réveille dans l'esprit des tribus se refroidira peu à peu. Les projets de l'émir dans cette partie si peu soumise de l'Algérie, le général Cavaignac et les braves officiers sous ses ordres se disposent à les déjouer. Nous devons compter sur leur dévouement et leur courage. »

Le *Moniteur Algérien* confirme cette nouvelle dans les lignes suivantes :  
 Les dernières nouvelles de Tlemcen nous apprennent que le général Cavaignac a dû arriver le 17 à Lalla-Maghrnia avec les troupes disponibles de sa subdivision pour protéger la frontière qui disait être menacée par Bou-Maza. Le bruit s'était répandu que ce chef fanatique cherchait à entraîner les Beni-Snassen pour aller, à leur tête, sur nos tribus soumises, pendant qu'Abd-el-Kader tenterait un mouvement vers le Sud-Est ; mais rien ne présageait ses intentions.

Ces circonstances ont engagé le général d'Arbouville à partir le 19, dans la matinée, pour se porter avec une colonne à Tlemcen, point central d'où il pourrait, au besoin, couvrir le sud et le sud-est de la subdivision de Tlemcen. Nous sommes portés à croire que cette démonstration suffira pour tranquilliser les esprits des populations de la subdivision de Tlemcen, et fera cesser l'agitation qui a pris naissance dans tous les bruits en circulation chez les Arabes. La paix profonde dont jouit la subdivision d'Oran, et le calme qui existe dans celles de Mascara et de Mostaganem sont presque une garantie de la difficulté qu'éprouverait l'émir à réussir, en ce moment, dans une entreprise sérieuse contre nous.

On nous écrit de Mascara que les populations du sud ont déjà payé la plus grande partie des contributions, et ne sont occupées que de leurs achats de grains sur les marchés du Tell. La police s'exerce sur ces achats par les Arabes eux-mêmes, d'après les règlements qui régissent ces transactions commerciales, et plusieurs saisies ont été opérées sur les indigènes dissidents. La confiance qui règne dans cette subdivision est si grande, que des caravanes ont quitté dernièrement Mascara pour se rendre à Chellala afin de faire des échanges. »

**Chronique.**

La chambre de commerce de Lyon donne avis qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, toute balle ou partie de soie sortant de l'établissement de la Condition sera renfermée dans une double enveloppe, scellée et scellée au moyen d'un plomb. Le destinataire devra, à sa réception, couper sur le champ ce plomb et prendre livraison de la soie qui lui est destinée, pour que la double saché puisse être immédiatement rapportée à la Condition des soies.

**MOUVEMENTS DE TROUPES.** — Le 49<sup>e</sup> de ligne est passé de Lyon à Orléans. — Le 13<sup>e</sup> de ligne est passé de Mâcon à Dijon. — Le 57<sup>e</sup> de ligne détache trois compagnies à Nevers, l'état-major reste à Dijon, le dépôt reste à Auxerre. — Le 20<sup>e</sup> de ligne a ordre de se rendre à Marseille à Briançon, où il arrivera les 6, 9 et 13 octobre. — Le 21<sup>e</sup> de ligne se rendra de Perpignan à Blois, où il arrivera à la fin du mois. — Un bataillon sera détaché à Poitiers. — Le 7<sup>e</sup> de ligne se rendra de Briançon à Clermont-Ferrand, où il arrivera les 16, 24 et 30 octobre. — Le 10<sup>e</sup> léger se rendra de Clermont-Ferrand à Orléans, où il arrivera vers le 22 octobre. — Le dépôt du 5<sup>e</sup> de ligne se rendra de Montpellier à Alais, où il sera rendu le 30 septembre. — Le dépôt du 51<sup>e</sup> de ligne se rend de Gap à Aix, où il sera rendu le 1<sup>er</sup> octobre. — Le dépôt du bataillon d'ouvriers d'administration se rendra d'Auxerre à Lyon, où il arrivera le 3 octobre. — Le bataillon du 14<sup>e</sup> de ligne se rendra de Tulle et d'Aurillac à Périgueux, où il sera rendu le 24 octobre. — Le dépôt du 61<sup>e</sup> de ligne se rend de D'Avignon à Lyon, où il arrivera le 6 octobre. — Le dépôt du 22<sup>e</sup> de ligne a ordre de se rendre d'Aix à Marseille le 25 septembre. — Le dépôt du 15<sup>e</sup> léger se rendra d'Alais à Orléans, où il arrivera le 5 octobre.

On écrit d'Avignon, le 24 septembre :  
 La dernière crue du Rhône est un événement sans exemple. Elle a été signalée par une invasion plus prompte.

Après quelques jours d'une chaleur ardente, qui nous ramenaient de belles soirées d'été, un vent d'est souffla avec violence ; les nuages montaient rapidement, et bientôt une pluie torrentielle se mit à tomber sur nos campagnes. Le Rhône avait presque atteint le degré de l'étiage, lorsqu'on vit, dimanche 20, à quatre heures après-midi, ses eaux s'élever avec rapidité ; l'Ardeche, la Cèze et les cours d'eau qui descendent de la Lozère avaient afflué dans le Rhône, qui, dans l'espace de deux heures, s'éleva de 2 mètres 50 centimètres. La crue continua jusqu'au lendemain 21, à onze heures du matin ; le rhônomètre marquait alors 88 centimètres au-dessus de l'étiage. Nos promenades furent interrompues, et les rues basses se remplirent d'eau. Cette avalanche fit que passer ; les eaux se sont retirées aussi promptement qu'elles étaient venues, mais les dégâts occasionnés sur leur passage sont considérables. On a vu le fleuve entraîner des animaux, des fenêtrés, des pièces de bois.  
 A Caderousse, les chantiers de construction ont été envahis, les solives, destinées à la caserne de cavalerie d'Orange, ont été emportées ; les charpentiers employés à la réparation de notre

grand pont en ont sauvé quelques unes. Au Pont-Saint-Esprit, un radeau a été brisé et les poutres dispersées. »

**Spectacles du 29 septembre.**

**GRAND-THÉÂTRE.** — Première représentation de M<sup>me</sup> Rosine Stoltz. — La Favorite, opéra.  
**THÉÂTRE DES CÉLESTINS.** — Othello, tragédie jouée par M. Ligier. — Le Mousse, vaudeville. — Le Caporal et la Payse, vaudeville.

**Bourse de Lyon d'aujourd'hui 29 septembre.**

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	923 75	»	922 25	923 75
prime d. 10.	»	»	923 75	926 25	936 25	»
Paris à Orléans.	»	»	1278 75	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	1287 50	»
Paris à Rouen.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	727 50	727 50	725	727 50
prime d. 10.	»	»	750	728 75	753 75	736 25
Paris à Lyon.	»	»	527 50	528 75	527 50	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»

**Nouvelles diverses.**

Nous ne savons si le chemin de fer du Nord a été dans la nuit du 26 au 27 le théâtre d'un nouvel accident, mais le 27, à midi, on n'avait pas de nouvelles à l'administration des postes du convoi postal qui devait arriver à Paris à sept heures du matin. On cherchait à expliquer ce retard par celui de la malle de Calais, qui, obligée d'attendre les dépêches d'Angleterre, retardées elles-mêmes par les gros temps, ne serait pas arrivée à Amiens à l'heure du départ du train qui y passe à trois heures du matin ; mais en admettant que la malle de Calais ne fût pas arrivée à Amiens à trois heures, il n'est pas probable que le train qui apporte les correspondances de la Belgique, de la Hollande, d'une partie de l'Allemagne et du nord de la France l'y eût attendu. Un accident est donc présumable ; souhaitons qu'il ne soit pas aussi grave que la catastrophe de Fampoux.

— Nous apprenons, par une lettre récente de Gorée, que deux bâtiments français de la station occidentale d'Afrique avaient, en poursuivant l'équipage d'un négrier, fait une reconnaissance jusque dans les environs de Whydah. Cette ville, la plus importante de la côte, est située à trois kilomètres de la mer ; elle est le foyer principal de la traite et le lieu du séjour des nombreux traitants brésiliens, portugais et espagnols, qui y possèdent des richesses considérables de tous genres et d'immenses factoreries ; elle dépend du royaume de Dohomey. Le commerce considérable d'esclaves qui s'y fait rend la partie de la côte vers laquelle se trouve Whydah l'objet d'une surveillance continuelle de la part de l'escadre.

— On embarque en ce moment à Anvers, à bord du koff hollandais *Alida-Aleida*, des cuves et ustensiles en cuivre pour une raffinerie de sucre à destination de Saint-Petersbourg, pour de là être transportés à Moscou. Ces ustensiles viennent d'Arras (France).

— Nous annonçons hier, dit un journal du matin, l'emprisonnement à la Conciergerie du général carliste Sopolea ; aujourd'hui nous pouvons annoncer au public l'arrestation d'un membre du parti progressiste, M. Ortez.

— On va former un camp de manœuvres près de Toulouse. M. Cuvillier-Fleury, secrétaire des commandements de M. le duc d'Aumale, accompagné d'un des officiers d'état-major qui ont dressé le plan du camp, est allé tout récemment visiter les lieux où ce camp doit être placé.

— M. le vicomte de Châteaubriand, en revenant d'une visite qu'il était allé faire ces jours-ci à M<sup>me</sup> Récamier, à Paris, a failli être tué par les chevaux de sa voiture. Il était descendu près du Champ-de-Mars, et il allait remonter en voiture, lorsque les chevaux ont fait un mouvement et l'ont renversé. M. de Châteaubriand reçut dans sa chute une assez forte contusion au cou, et l'on a eu un moment des craintes sérieuses. Aujourd'hui son état ne donne plus aucune inquiétude.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :  
 « Par décision royale, M. le maréchal-de-camp Leroy-Duverger passe dans la section de réserve, à dater du 27 septembre 1846. »

— Le conseil-général de la Dordogne a émis le vœu que le gouvernement s'occupe le plus tôt possible de la révision de la loi sur les patentes, notamment des dispositions qui frappent les petites industries.

Le conseil-général de la Côte-d'Or a exprimé un vœu semblable. Il a, en outre, demandé des améliorations dans le mode si vicieux du remplacement militaire.

— Le conseil-général du Morbihan, après une discussion très orageuse, s'est prononcé pour le vote au chef-lieu et pour l'adjonction des capacités.

— La galerie du Luxembourg, du côté du jardin, est, depuis trois jours, le rendez-vous des amateurs de collections de dahlias, de roses, de fruits et de légumes. Ce sont, en effet, les plus riches, les plus rares que l'horticulture parisienne puisse offrir au public. Aussi le jury chargé de décerner les prix des concours s'est souvent trouvé dans l'embarras, tant chacun des concurrents avait apporté de soins dans le choix des fleurs ou des fruits exposés.

On a particulièrement remarqué une magnifique corbeille de raisins-chasselas cultivés à Verrière le-Buisson, près Antony, chez M. Berger, et une espèce très extraordinaire que M. Varennot cultive à Melun, et qui donne deux récoltes sur le même pied. Les ceps de cet horticulteur a exposés portent des grappes à l'état de maturité complète et d'autres à l'état de verjus.

— On lit dans le *Journal du Havre* :  
 « Le brick *l'Union*, venant de Rouen, et entré avant-hier dans notre port, est porteur d'une embarcation fort curieuse du docteur Payerne, que l'on expédie à Brest pour travailler au sauvetage des objets perdus avec le vaisseau le *Republicain*, naufragé sur les roches Mingan.

« Ce bateau, construit en tôle dans les chantiers de M. Lemaitre, à la Villette, présente la forme d'un corps ellipsoïde sans ouverture. L'intérieur, où l'on pénètre par une porte fermant hermétiquement, reçoit le jour par quelques yeux de-bœuf adhérents à la coque. Il est mû par une hélice adaptée à l'arrière, et se manœuvre au moyen de deux palmettes et d'un gouvernail. Il fonctionne

sous l'eau, où il se maintient à toutes les profondeurs par la facilité que lui donnent de descendre ou de remonter à volonté un lest en plomb et un supplément de poids en eau, que l'on introduit dans un réservoir par des robinets, et que l'on rejette en dehors par l'action d'une pompe refoulante. Douze personnes peuvent être admises dans l'intérieur et y demeurer un temps presque illimité sous l'eau ; mais, pour la facilité du travail et des évolutions, il n'en reçoit que six d'ordinaire. L'air respirable, indépendamment de la provision que contient un réservoir, est renouvelé constamment en quantité suffisante par l'emploi d'une substance chimique de l'invention du docteur Payerne, et qui le tient à l'état de compression.

« Pour quitter le bateau et procéder aux travaux extérieurs, l'ouvrier, muni d'un appareil de plongeur, descend par une soupape dans l'eau que la pression de l'air intérieur (dont on peut porter la pesanteur à quatre atmosphères) maintient au niveau de la paroi du bateau. Grâce à d'autres procédés ingénieux, qui font honneur au savoir et à l'habileté du docteur Payerne, le séjour et la manœuvre de ce bateau présentent toutes les garanties de sécurité désirables, et il résout d'une manière heureuse quelques-unes des difficultés du problème de la navigation sous-marine. »

**DES CARTES BROUILLÉES.** — Hier, dit le *Droit*, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, une foule de curieux était arrêtée sous les fenêtres d'un entresol de la rue Saint-Lazare, attirée par un bruit de carreaux cassés, de menaces, d'injures et de cris.

Voici, à ce qu'on a su plus tard, la cause de cette esclandre :  
 Une grisette, trottant menu, avait été rencontrée la veille au soir dans le faubourg Montmartre par M. D..., commis dans une maison de banque. Après bien des pourparlers et beaucoup de résistance, vraie ou feinte, la jeune fille avait consenti à recevoir les hommages de son poursuivant, et promis de venir déjeuner chez lui le lendemain matin. En conséquence de cette promesse et pour qu'elle fût réalisée, le jeune homme, tirant de sa poche une carte qui indiquait son adresse, la remit à la jeune fille.

Le lendemain, notre galant avait fait de bonne heure toutes ses dispositions. La table était couverte de mets substantiels et délicats, ainsi que de vins généreux, parmi lesquels le champagne n'était pas oublié, comme on le pense bien. L'amphitryon avait fait lui-même une toilette de vainqueur. Mais, hélas ! midi allait sonner, et le rendez-vous était pour onze heures.

Quand on attend sa belle,  
 Que l'attente est cruelle !

comme disait feu M. Etienne dans *Joconde*. L'impatience qui commençait à gagner notre Lovelace ne fit bientôt que croître, car une heure, deux heures sonnèrent, et, ainsi que sœur Anne, il ne vit rien venir.

Enfin, comme trois heures arrivaient, arriva aussi quelqu'un qui frappa à sa porte ; quoique d'assez mauvaise humeur, il ouvrit avec empressement. Mais au lieu d'une robe et d'un chapeau rose, bleu ou blanc, il n'aperçut qu'un paletot gris et un gibus noir, le tout porté par un ami du maître du local, M. R..., élève en peinture.

— Je suis venu pour te voir hier, dit le nouvel arrivé, mais tu n'y étais pas.

— Parbleu ! je sais bien que tu es venu, puisque j'ai trouvé ta carte.  
 — Ah ! ah ! ah ! reprit l'autre en riant et en jetant un coup d'œil narquois sur les préparatifs du déjeuner, et qu'en as-tu fait de cette carte bienheureuse ?

Un trait de lumière traversa alors l'esprit de l'infortuné séducteur de trottoirs. Il avait remis à la grisette la carte de son ami au lieu de la sienne, et la jeune ouvrière n'avait pas manqué de se rendre à l'adresse indiquée, où elle avait été fêtée de toutes les manières.

En homme de savoir-vivre, le maître de la maison aurait dû recevoir ce coup avec philosophie ; mais il entra en fureur. Des explications furent échangées, et elles devinrent assez bruyantes et assez vives pour qu'un atterroiement se formât devant la maison. A l'arrivée de la force armée, l'amant heureux parvint à s'esquiver ; quant à l'autre, il aurait été conduit au corps-de-garde si la portière, qui fait son ménage, n'eût répondu de lui. Il en sera pour ses frais de déjeuner et de carreaux cassés.

**Nouvelles Etrangères.**

**ANGLETERRE.**

Le 15 courant, une députation d'habitants notables de Cork s'est présentée chez lord John Russell pour lui exprimer l'état de détresse du comté. Le chancelier de l'échiquier était présent. L'entrevue a duré une heure et demie. Le noble lord a répondu que la détresse de l'Irlande lui causait une profonde douleur. Il a reconnu que les mesures adoptées ne suffisaient point pour y faire face ; aussi a-t-il promis que le gouvernement s'occuperait sérieusement de cet objet pendant la prochaine session du parlement. S. S. a de plus parlé des difficultés que présentait l'Irlande, surtout en ce qui concernait les propriétés privées ; et il est à remarquer que le noble lord a dit que l'intervention du gouvernement, dans un intérêt général, était admissible.

**POLOGNE.**

On écrit de Cracovie, le 12 septembre :

« Le bruit court que le gouvernement anglais a recommandé au sénat de prendre une attitude fière et indépendante vis-à-vis des trois puissances protectrices. Malheureusement, les circonstances actuelles et la faiblesse du sénat ne lui permettent pas de prendre une pareille attitude.

« On a parlé récemment de nouvelles menées de la propagande polonaise. On ne conçoit guère comment, en égard à l'activité que la police déploie partout, des émissaires peuvent se glisser dans le pays sans être aperçus. »

**CAUCASE.**

Le *Journal de Francfort* du 23 septembre renferme des nouvelles du Caucase en date du 16 août, par lesquelles sont exposés deux avantages partiels que des détachements de l'armée russe auraient remportés. Le premier de ces avantages consiste en la prise, par le général Argoutinski, de la montagne de Tlya, dans le Daghestan méridional, sur laquelle Daniel Bek s'était retiré avec 10,000 hommes. Cette affaire, qui a eu lieu le 25 juillet, a coûté aux compagnons de Daniel Bek 300 morts, 7 prisonniers et un drapeau. Les russes ont perdu 2 officiers supérieurs, 17 soldats, et ils ont eu 176 blessés. Le second avantage, qui a été obtenu dans la Touché-tie, devrait être attribué au prince Makayeff, qui, dans la même journée du 25 juillet, fut envoyé par le général Tschekolayeff au secours des deux villages de Kouchelaurto et Khirso, qu'attaquaient 10,000 hommes des troupes de Schamil. Le prince parvint à chasser l'ennemi après un combat très opiniâtre. Les troupes de Schamil ont laissé sur le champ de bataille 52 morts et des munitions. Les Russes ont eu 4 hommes tués et 5 blessés.

D'autres correspondances rapportent au 6 août les événements que, d'après le *Journal français de Francfort*, nous avons indiqués au 25 juillet.

Malgré ces avantages partiels que rendent naturellement suspects les habitudes peu véridiques du gouvernement russe, il ne semble pas, d'après les dernières nouvelles, que les progrès de l'armée d'invasion soient bien constants. L'audace des montagnards est toujours la même ; on le voit à cette rapidité de mouvements par lesquels ils viennent piller les villages soumis en présence des colonnes qui ne les protègent pas toujours avec efficacité.

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE.**

Le brick russe *Bustrays*, arrivé le 22 septembre sur rade de Falmouth, apporte des avis de Montevideo jusqu'au 28 juillet, mais

es nouvelles et correspondances reçues par cette occasion sont peu détaillées.

On ignorait encore à Montevideo le but officiel de la mission de M. Hood, et les rumeurs les plus contradictoires couraient dans la ville à ce sujet. La même incertitude régnait aussi sur les démarches qu'il avait faites jusqu'alors.

Le seul avantage que l'on ait obtenu jusqu'ici, c'est un décret du ministre Arana qui autorise les navires de commerce et les steamers de guerre à remonter le Parana sans obstacle.

L'opinion générale à Montevideo, parmi les gens qui connaissent le caractère de Rosas, était qu'il ferait tous ses efforts pour traîner les négociations en longueur avec M. Hood, et ne consentirait à un traité que sous les conditions les plus favorables pour lui.

Un autre indice du peu de succès obtenu aux dernières dates est la conduite d'Oribe. Le 18 juillet, grand jour anniversaire pour la république orientale, on a envoyé au lieutenant de Rosas un parlementaire pour proposer un échange de prisonniers; mais cet appel à l'humanité d'Oribe a complètement échoué, comme on aurait dû le prévoir.

L'ennemi a évacué le département de Maldonado et a marché vers les lignes de la ville assiégée.

Riveira est toujours à Las Vacas.

#### INDES.

Les nouvelles de Bornéo du 25 juillet portent que la flotte anglaise sous les ordres du contre-amiral Cochrane, commandant la station des mers de la Chine, a cherché à renouer les négociations avec le sultan de cette grande île; mais ce prince n'ayant pas voulu autoriser les bâtiments à pénétrer dans ses rivières, l'escadre a commencé les opérations contre son territoire.

Les bâtiments, remorqués par les steamers, sont venus s'emboîser devant la côte, et, assaillis par le feu de plusieurs batteries, les ont bientôt éteintes. Leurs canots sont alors entrés dans la rivière, et ont forcé l'ennemi à évacuer la ville de Bruni. Le sultan, ainsi que ses soldats, se sont retirés dans l'intérieur, poursuivis par un détachement de troupes qui n'a pu les atteindre, et s'est contenté d'incendier ou de ravager tout le pays sur son passage.

Ces détails ont été apportés à Singapore par le steamer le *Spithfield*; lors de son départ, l'escadre était mouillée à Laboan, et se préparait à continuer ses opérations sur la côte contre tous les alliés du sultan.

#### AFRIQUE MÉRIDIIONALE.

Un navire qui vient d'entrer dans le port de Portsmouth apporte des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance plus fraîches de quinze jours que celles publiées par le *Times*. Elles vont jusqu'au 12 juillet et sont satisfaisantes.

Il paraît que les bandes de maraudeurs cafres qui depuis deux ou trois mois causaient de si vives alarmes dans les districts frontiers ont été presque entièrement expulsées, et que la colonie possède aujourd'hui des forces suffisantes pour repousser, si elles sont convenablement réparties, toute nouvelle agression.

#### HAÏTI.

On a des nouvelles en date du 19 août. La situation était calme, et les relations de la république avec la France étaient rétablies sur le meilleur pied, la France ayant donné l'assurance qu'elle ne reconnaîtrait pas la république dominicaine. La loi qui interdisait aux navires de déposer dans un port une partie de leur chargement et le reste dans un autre a été rapportée et sera abolie à compter du 25 août. Le commerce a accueilli favorablement cette mesure qui facilite ses opérations.

#### AUTRICHE.

On écrit de Vienne, 17 septembre :

« M. le baron de Rothschild est attendu ici vers la mi-novembre prochaine, après une absence de deux années. Les spéculateurs comptent sur des avances d'argent. On rattache aussi son nom à la grande opération qui n'est pas encore certaine (un emprunt de 40 millions de florins).

#### ESPAGNE.

A Madrid, le sénat a présenté, le 20 de ce mois, l'adresse qu'il avait votée la veille. Le sénat est allé féliciter ensuite la reine-mère, l'infante dona Luisa-Fernanda et l'infant don François d'Assise.

On lit dans l'*Heraldo* du 21 : « Ainsi que l'a déjà annoncé un journal, il a été arrêté et conduit en prison un individu qui distribuait à la troupe des exemplaires de la protestation de l'infant don Henri, en même temps qu'il murmurait contre M. le duc de Montpensier. L'auditeur de guerre du district instruit sur cette affaire. »

Le duc de Montpensier est attendu à Madrid le 4 octobre. Le 26 de ce mois, MM. de Povar et de Santa Cruz et M. Arana partiront de Madrid pour aller au devant du prince français.

On disait, le 21, à Madrid, que le duc de Gluksberg partirait le lendemain pour Paris avec tous les papiers de l'infante Luisa-Maria-Fernanda relatifs au contrat de mariage.

Nous apprenons qu'un assez grand nombre d'habitants de Chinchon, Or-ganda, Tajima, Morata, Carabana, Vallecas et autres localités de la même province ont formulé des pétitions dans le sens de celle de Madrid contre le mariage de l'infante avec M. le duc de Montpensier. Nous apprenons aussi que l'on aurait arrêté une personne qui s'était chargée de répandre ces pétitions.

#### ITALIE.

Nous laissons au *Correspondant de Nuremberg* la responsabilité d'une nouvelle qu'il donne dans les termes suivants :

« ROME, 12 septembre. — Nous apprenons que le gouvernement britannique a l'intention d'accréditer un ambassadeur permanent auprès du saint-siège. Depuis Henri VIII, ce poste était demeuré vacant. »

« On s'occupe toujours beaucoup de chemins de fer. »

« On écrit de Livourne, le 20 septembre :

« Il paraît qu'actuellement c'est le parti rétrograde qui voudrait provoquer des troubles pour effrayer le gouvernement pontifical et pour empêcher les réformes. On compte surtout exploiter l'animosité du peuple contre les Suisses; mais tout le monde est averti, et il faut espérer que personne ne donnera dans le piège. Il y a eu à Ferrare une rixe entre les troupes pontificales et les soldats autrichiens. »

« Le comte de Taxis et le général en chef Radesky se sont rendus à Ferrare, et ont eu de longues conférences avec le cardinal Ugolini, qui passe pour être fort opposé aux réformes. Des émissaires étrangers parcourent les légations, et cherchent à exciter le mécontentement des populations, dont néanmoins l'attachement pour Pie IX va toujours en augmentant. »

« A Modène, centre du foyer du jésuitisme italien, un prêtre a prononcé un sermon ces jours-ci sur les grands dangers qui menacent le saint-siège. Les jésuites et les paradisiers, secte composée des plus forcenés rétrogrades, refusent de donner à Pie IX le titre de pape, et ne l'appellent que le comte Mastai. »

« Le gouvernement pontifical poursuit cependant son œuvre. Il a changé peu à peu le personnel de la police, et il a diminué la rigueur de la censure. On assure qu'il y aura bientôt une promotion de cardinaux, et l'on cite parmi ceux que le pape veut revêtir de cette haute dignité MM. Bonfanti, Baluffi et Grassellini, connus tous les trois par leur modération et leurs lumières. »

#### PRUSSE.

BERLIN, 20 septembre. — On annonce que, d'après une résolution adoptée par le nouveau ministre des finances, M. de Duesberg, il sera défendu, à l'avenir, de coter à la bourse les cours des promesses définitives d'actions.

KOENIGSBERG, 6 septembre. — Le commissaire royal aurait ordonné que les nouveaux catholiques allemands ne pourraient pas être nommés députés à la diète provinciale ni figurer dans les élections. M. Stachorski, conseiller provincial, ayant été élu, l'élection fut annulée parce qu'il est catholique allemand.

Les états du cercle de Braunsberg ont adressé une pétition au roi pour prier S. M. de réintégrer M. Stachorski. Le roi vient de rendre un ordre de cabinet par lequel il repousse la demande. S. M. déclare qu'elle ne veut pas gêner la liberté de conscience de ses sujets, mais que les catholiques allemands ne peuvent être nommés députés aux diètes provinciales, parce que la constitution des états provinciaux porte que les électeurs et les candidats doivent appartenir à une religion légalement reconnue, et que les catholiques allemands ne sont pas encore reconnus.

#### MEXIQUE.

Nous venons de recevoir les journaux des Etats-Unis par le paquebot l'*Ulita*, et, quoique d'un jour seulement plus frais que les derniers avis, ils apportent des nouvelles importantes. Une dépêche télégraphique, publiée en post-scriptum par le *New-York-Herald* du 1<sup>er</sup> septembre, contient ce qui suit :

« Santa-Anna, arrivé devant la Vera-Cruz sur le steamer *Arab*, s'est mis à la tête du mouvement. Parédis a été fait prisonnier. Avant de quitter la

Havane, Santa-Anna a déclaré qu'en retournant au Mexique il était décidé à conclure la paix, à moins que la nation n'y ait absolument opposée. Des nouvelles reçues à Mexico annoncent que le port de Monterey, dans la mer Pacifique, a été pris par l'escadre des Etats-Unis, et que la Californie a déclaré formellement son annexion à l'Union américaine. Le consul anglais a immédiatement expédié par exprès des dépêches en Angleterre et à la Nouvelle-Orléans. »

### BOURSE DE LYON.

#### Cours des valeurs industrielles.

Le 28 septembre 1846.

DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	DERNIER COURS DU JOUR.
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie.	4,730
2,000	500	Société riveraine d'assurance.	498
2,000	1,000	Banque de Lyon.	475
320	5,000	Bateaux à vapeur.	3,770
500	4,000	Compagnie gén. de Lyon à Arles.	5,400
200	5,000	Société Lyon. des transp. Rh.-Saône.	4,530
200	10,000	Gondoles sur Saône p. marchandises.	5,000
1,050	500	Compagnie de l'Aigle.	9,900
6,000	5,000	Compagnie du Rhône.	900
536	500	Canal de Givors.	600
1,090	500	Eclairage par le gaz.	523
500	500	Abbeville.	420
1,000	450	Angers.	—
500	1,000	Avignon.	—
400	500	Bayonne.	—
500	1,000	Besançon.	573
400	500	Boulogne, Sèvres et Saint-Cloud.	1,050
500	1,000	Bourg.	550
1,250	400	Bourges.	975
1,200	500	Clermont.	413
500	700	Colmar.	290
1,500	400	Dijon.	900
430	600	Dole.	290
1,200	400	Florence.	440
1,000	1,000	Gènes.	952
500	1,000	Grenoble.	810
1,000	1,000	Guillotière.	310
1,500	1,000	Laval.	325
1,500	1,000	Limoges.	3,990
500	1,000	Lyon, Compagnie Perrache.	4,000
500	1,000	— nouvelle émission.	4,000
500	1,000	Metz.	980
500	1,000	Mézières et Charleville.	670
500	1,000	Montpellier.	800
500	1,000	Moulins.	570
500	1,000	Mulhouse.	630
500	1,000	Naples.	383
500	1,000	Nevers.	610
500	1,000	Papignan.	353
500	1,000	Puy.	230
500	1,000	Reims.	600
500	1,000	Rive-de-Gier.	450
500	1,000	Saône-et-Loire.	1,550
500	1,000	Saint-Etienne.	1,590
500	1,000	Strasbourg.	1,223
500	1,000	Trieste.	1,023
500	1,000	Trois villes du Midi.	400
500	1,000	Troyes.	700
500	1,000	Turin.	1,910
500	1,000	Valence.	675
500	1,000	Venise.	1,420
500	1,000	Fonderies et Forges de la Loire et de l'Ardèche.	6,100
500	1,000	Société des hauts-fourneaux d'Allevard.	1,133
500	1,000	Mines de houille.	850
500	1,000	Compagnie générale.	850
500	1,000	Obligation de ladite compagnie.	850
500	1,000	Société civile.	850
500	1,000	Compagnie générale des Tréfond.	400
500	1,000	Compagnie des mines des Litts.	400
500	1,000	Compagnie du Villars.	400
500	1,000	C <sup>des</sup> Houillères de Saint-Etienne.	1,690
500	1,000	— Sur le Rhône.	2,030
500	1,000	de la Feuillée.	1,600
500	1,000	du Palais-de-Justice.	1,133
500	1,000	de l'Île-Barbe.	220
500	1,000	de Vaise.	1,500
500	1,000	Omnium.	5,300
500	1,000	— nouvelle émission.	100
500	1,000	Moulins à vapeur de Perrache.	500
500	1,000	Gare de Vaise.	500
500	1,000	Terrains de Vaise.	530
500	1,000	Compagnie des Eaux de Villefranche.	530



Le gérant responsable, B. MURAT.

LA PATE DE GEORGE pour la guérison des MALADIES DE POITRINE est la plus agréable et la plus efficace. Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; Châlons-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien, Grande-Rue, 1; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.

Etude de M<sup>e</sup> Brun, avoué licencié à Lyon, rue du Bœuf, n. 31.

#### ADJUDICATION,

Par-devant le tribunal civil de Lyon,  
le samedi 3 octobre 1846.

VENTE PAR EXPROPRIATION FORCÉE,  
en deux lots, sans enchères générales,

## D'IMMEUBLES

composés

D'UNE MAISON ET DE DEUX JARDINS.

Le tout est situé à Lyon, quartier Saint-Just, rue Basses-Verchères, et appartient au sieur Laurent Giraud et à ses enfants mineurs.

Le premier lot comprend la maison située rue des Basses-Verchères, 23, et le jardin potager qui la joint au Midi. Ces deux objets, d'un seul tènement, forment une contenance superficielle de 12 ares 76 centiares.

Le deuxième lot comprend le jardin situé au même lieu, mais au nord de la rue des Basses-Verchères. Ce jardin, comptant d'arbres à fruits, représente une superficie de 8 ares 61 centiares environ.

Mise à prix pour le premier lot : trois mille francs, ci. . . . . 3,000 fr.

Mise à prix pour le deuxième lot : mille francs, ci. . . . . 1,000

Total: 4,000 fr.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, audit M<sup>e</sup> Brun, avoué.

Pour extrait : BRUN, avoué. (2308)

A VENDRE avec facilités pour les paiements. — UN BEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE, ayant une belle clientèle, situé rue de la Marine, à Alger.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Guibaud, place aux OEufs, à Marseille. (952)

AVIS M. Dominique BARNOLA, bonnetier, 13, rue Clermont, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, sa maison de détail vendra à prix fixe. Tous les articles seront marqués en chiffres et à des prix très modérés. (1008)

## TABLETTES LAROQUE

AU LICHEN, le plus efficace des pectoraux contre les rhumes, toux, asthmes, catarrhes. — Boîtes: 1 f. 25 c. et 70 c. — A Paris, Jozeau, rue Montmartre, 161; à Lyon, Laroque, rue Saint-Polycarpe, et à la pharmacie des Célestins; à Vaise, Simon; à Villefranche, Ayot; à Givors, Lime; à Saint-Etienne, Rigolot, rue de Foy, 15; à Rive-de-Gier, Rigaud; à Mâcon, Voituret; à Châlons, Paquelin; à Vienne, Mermet; à Bourg, Ravet, tous pharmaciens. (4415)

## COPAHINE-MECE

Ce médicament est le dernier adopté par l'Acad. de Med. sur le rapport de M. Cullerier, med. en chef de l'hôp. des Vénériens aussi les premiers med. de Paris n'emploient-ils plus que lui. Seul il guérit en 6 jours les écoulements sans nausées, coliques ni maux d'estomac. La boîte de 100 dragées ne coûtant que 4 fr., c'est le traitement le moins cher. DÉPOT. JOZEAU, ph., r. Montmartre, 161, et dans les meilleures pharmacies. (4560)

## A VENDRE

pour cause de cessation de commerce.

## UN FONDS DE QUINCAILLERIE

avec vastes magasins.

Il est bien achalandé, il existe depuis trente-cinq ans, et il est situé dans une position la plus avantageuse de la ville de Vienne (Isère).

S'adresser à M. Ollier, propriétaire, qui donnera facilité pour les paiements. (1526)

## CESSION D'OFFICE.

A céder, avec des facilités pour le paiement, un office d'avoué près la cour royale de Nismes. — Bonne clientèle.

S'adresser, à Nismes, à M. Adolphe Planchon, avoué de 1<sup>re</sup> instance, et à Lyon, chez M. Leguillier, avoué, rue des Marronniers, n<sup>o</sup> 1. (2692)

## Restaurant du Grand-Théâtre.

Le sieur Barnichon a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un établissement, rue Puits-Gaillot, 29, au 2<sup>e</sup>, où seront servis des diners à 1 f. 25 c. et au-dessus. Il y a un salon particulier pour les pensionnaires.

L'établissement sera ouvert également à toutes les personnes qui désireront souper après le spectacle. (1021)

AVIS Une administration désirerait trouver des employés.

S'adresser, de 8 à 9 heures, à M. Honoré, 14, rue St-Dominique, au 1<sup>er</sup>, chez le pelletier. (977)

A Lyon, chez MM. Vernet, place des Terreaux; André, place des Célestins; Lardet, place de la Préfecture; Laroque, rue Saint-Polycarpe, 10; Revol, Bouchard et Coulat, droguistes, quai d'Orléans, 31. — A SAINT-ETIENNE, chez MM. Faure, rue de la Comédie; Perrier, place de l'Hôtel-de-Ville; Galy, rue de Foy. — A GRENOBLE, chez M. Gabriel, rue Vaucanson. — A VALENCE, chez MM. Guibert, Daruty et Bonnet. — A TAIN, chez M. Barrier; et dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

## A REMETTRE. HOTEL DU NORD, A BESANÇON.

Le propriétaire fait savoir que, pour cause de départ, il remettra ledit hôtel avec le mobilier, et donnera toutes facilités pour le paiement. (1508)

## BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT, sans garantie du gouvernement.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION DE 1839.

## BANDAGES HERNIAIRES SANS SOUS-CUISSES ET SANS FATIGUER LES HANCHES.

Les BANDAGES qui ont été exposés par MM. WICKHAM et HART, bandagistes-heriariers, rue Saint-Honoré, 257, à Paris, ont fixé l'attention du public, ainsi que du jury central, et leur ont valu une mention honorable. Toutes les personnes qui en portent trouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

Ces bandages sont très commodes ou utiles aux personnes amateurs de la CHASSE, ou qui se livrent aux travaux de fatigues. Il y en a de toutes les forces et de toutes les dimensions, soit pour les enfants du plus bas âge, soit pour les adultes les plus robustes.

Pour se procurer des bandages, s'adresser à M. BIANCHI, opticien-bandagiste, à Lyon, rue de la Préfecture, n. 1, qui au besoin se charge de choisir et appliquer le bandage à chaque hernie.

Pour s'en procurer par lettre, envoyer la circonférence du corps et indiquer l'état de la hernie. — Les prix en sont très-modérés. (Affranchir.) (1029)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, Rue de la Poulallerie, 49.

A louer pour la Noël,  
GRAND MAGASIN DE DEUX ARCS,  
Grande rue Mercière, 49.  
S'adresser à M. BONGRAND, même rue, n<sup>o</sup> 50.  
(6052)

AVIS Un jeune homme appartenant à une bonne famille, et habitué à la fabrication du papier, désirerait se placer à la tête d'une usine à papier montée sur une grande échelle. Ayant du patrimoine, il tiendrait plutôt à être bien placé qu'à de forts appointements. S'adresser par lettres affranchies à la poste restante à Lyon, avec les initiales M. T. N. (6430)

A LOUER à la Noël 1846. — L'HOTEL écurie et remise, rue Saint-Dominique, n. 16, près la place de Bellecour, à Lyon.

Cette maison subissant une restauration complète, le locataire jouira de tous les avantages que la disposition nouvelle des lieux, changements et embellissements ne peuvent manquer d'assurer à un établissement de ce genre.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Cou-dère, propriétaire, place Bellecour, n. 17. (4035)

## GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goulte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute icrélé ou vice du sang et de humeurs, Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRÈS DU GOUVERNEMENT. Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 3 fr. le flacon. S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, n. 23.